

ARRETE MUNICIPAL
n° 2025 - 05

**Réglementation de la circulation sur la route du Pont Coppet (VC 20) -
Section entre son intersection avec l'impasse des Hautins et celle avec la route des Champs (VC 16) -
Travaux d'élégage et d'abattage d'arbres**

Le Maire de la Commune de SALES ;

VU l'article L 141-2 du Code de la Voirie Routière ;
VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;
VU la demande de Mr BUNOZ Jean-Paul du 12 février 2025 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur la route du Pont Coppet (VC 20) - section entre son intersection avec l'impasse des Hautins et celle avec la route des Champs (VC 16) - durant les travaux d'élégage et d'abattage d'arbres afin d'assurer la sécurité des usagers de cette voie et des personnes chargées des travaux ;

CONSIDERANT que leur intervention pourrait provoquer, du fait de son emplacement, des perturbations dans la circulation des véhicules,

ARRETE

Article 1

Samedi 22 février 2025 de 7 heures à 18 heures, la circulation sera **INTERDITE** sur la route du Pont Coppet (VC 20) - section entre son intersection avec l'impasse des Hautins et celle avec la route des Champs (VC 16) - durant les travaux d'élégage et d'abattage d'arbres.

Article 2

Une déviation sera mise en place. Elle empruntera la route d'Hauteville (RD 3), la route de la Chapelle du Pessey (VC 7), et la route des Champs (VC 16).

Article 3

La signalisation nécessaire sera mise en place par Mr BUNOZ Jean-Paul.

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- BUNOZ J. Paul (SALES 74150) – jp.bun64@gmail.com

SALES, le 13 février 2025



Jean-Luc FALGUERE
Maire-Adjoint

Responsable Voirie – Travaux extérieurs

Copies :

- Département de la Haute-Savoie - gestiondp_arrondissementannecy@hautesavoie.fr
- Gendarmerie de Rumilly - cob.rumilly@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers de Rumilly - rumilly.prevision@sdis74.fr ; rumilly.chef@sdis74.fr
- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie – contact@rumilly-terredesavoie.fr
- Anthony AVRILLON – anthony.avrillon@mairie-sales.fr

